

Corse

La lettre de la SRIAS de Corse

Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale



Grâce au dispositif FranceConnect, les utilisateurs du Cesu peuvent se connecter facilement et de manière sécurisée à leur espace personnel via l'un des fournisseurs d'identité vérifiée : impôt.gouv, l'Assurance maladie, l'Identité Numérique de La Poste...

L'ÉTAT AIDE SES AGENTS À VIVRE MIEUX

Agents de l'Etat, votre employeur participe aux frais de garde de vos enfants de moins de 6 ans.

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère chargé de la fonction publique a mis en place une aide financière pour la garde des enfants de moins de 6 ans, versée aux agents de l'Etat sous forme Chèques Emploi Service Universels de entièrement préfinancés.





La gestion du dispositif «CESU - garde d'enfant 0/6 ans» est assurée par Edenred, émetteur agréé de CESU.

Petite enfance



La SRIAS dispose à ce jour de places en crèches réparties sur

le territoire régional;
3 prestataires retenus au titre des marchés publics pour **6 crèches** :

Corse-du-Sud:

I Luparelli Les Jardins de Bodiccione - Bât A1 - La Rocade – 20090 AJACCIO

Les Bêtises Centre commercial Atrium Bât 1 – 20167 SARROLA CARCOPINO

Haute-Corse:

Les mini loups Graziani 61, bd Graziani 20200 BASTIA

Les petits loups Résidence Bella Vista Bât B route Royale - 20600 BASTIA

Les mini loups Ortale - 61, bd Graziani i 20200 BASTIA

Les mini loups Biguglia - centre commercial rive droite - 20620 BIGUGLIA



Télécharger le dossier sur notre site :

https://www.srias-corse.fr

Pour de plus amples renseignements, Contacter la SRIAS de Corse au 04.95.11.13.12 ou votre Correspondant d'Action Sociale

Actions locales 2024: les agents nous remercient...

Vous avez été nombreux à vous inscrire aux actions locales de cet été.



Super week-end à Ghisonaccia! Merci à la SRIAS!

Nous avons réalisé notre baptême de plongée le 16 juillet. C'était une très belle activité. Je vous remercie. Laura (Éducation nationale)

Mes enfants ont fait leur baptême de plongée hier matin, Ils étaient ravis ! Nous remercions infiniment la SRIAS pour l'aide financière apportée. Florence (Éducation nationale)



J'ai découvert le baptême de plongée à SISCO avec une équipe formidable et très professionnelle. François (Gendarmerie 2B)

Baptême de plongée fait ce jour. Ma fille, ma femme et moi même vous en remercions. Une activité que je n'aurai pas eu l'occasion de faire sans votre aide. Merci. Anthony (Justice)



Je vous envoie tous mes remerciements pour cette sortie en mer à Calvi prise en charge par la SRIAS, le 11/08/2024, pour mes fils et moi. Le prestataire est excellent. Très bon choix

de votre part! Claire (Douane 2A)

Nous avons effectué la sortie en bateau jusqu'à Bonifacio le 9 aout 2024. C'est d'ailleurs une très belle journée avec nos enfants. Merci beaucoup





Un grand merci de m'avoir permis , ainsi qu'à mes enfants de profiter du vol découverte à Saint-Florent, c'était féérique!!! Merci à la SRIAS Corse.



Balade en mini sous-marin à PORTO: L'équipe était sympathique et la balade géniale les enfants et nous-mêmes avons adoré.

Nous vous remercions encore pour ce beau moment. Caroline (Préfecture 2B)

Ange a adoré ce stage, il nous demande une planche de surf pour son anniversaire. Merci à vous. Alizée (DRAC 2A)



Le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) vous accompagne dans tous vos projets



Qui peut bénéficier des actions de la SRIAS?

Les bénéficiaires sont les agents publics (titulaires ou contractuels) rémunérés sur le budget de l'Etat, actifs ou retraités, les agents des établissements publics locaux d'enseignement, ainsi que les agents publics rémunérés sur le budget des établissements publics nationaux à caractère administratif adhérant au dispositif.

Peuvent également bénéficier des actions de la SRIAS, les agents publics de l'État rémunérés sur le budget des établissements publics administratifs ayant contribué au programme n°148 et figurant, au titre de la prestation, sur la liste d'établissements fixée annuellement par arrêté pris pour l'application de l'article 4-1 du décret n° 2006-21 cité en référence.

Comment contacter la SRIAS de Corse ?

<u>Par courrier</u>: Secrétariat général pour les affaires de Corse – secrétariat de la SRIAS – Palais Lantivy – cours Napoléon – 20188 Ajaccio Cedex 9

Par mail: srias@corse.gouv.fr

<u>Par téléphone</u>: 04 95 11 13 12 / 06 88 88 48 14 <u>Site internet</u>: hpps://www.srias-corse.fr

> Conception et mise en page : Michelle Barbolosi, Présidente de la Srias de Corse